



Montpellier Méditerranée Métropole Un territoire à l'attractivité très contrastée

Entre 2013 et 2014, Montpellier Méditerranée Métropole gagne 3 400 habitants dans ses échanges avec le reste de la France. Le territoire est excédentaire avec presque toutes les régions, comme avec le reste de l'Occitanie, qui représente près de la moitié des échanges. Cette attractivité est exclusivement due aux étudiants, notamment en 1^{er} cycle, qui affluent dans ce pôle universitaire d'envergure nationale. En dehors des étudiants, la métropole montpelliéraine perd des habitants : souvent des jeunes ménages qui s'installent en périphérie afin d'accéder à la propriété ou à une maison individuelle. En périphérie, parmi les actifs ayant un emploi et récemment installés, quatre sur dix viennent de Montpellier Méditerranée Métropole.

Stéphane Méloux, Séverine Pujol, Insee

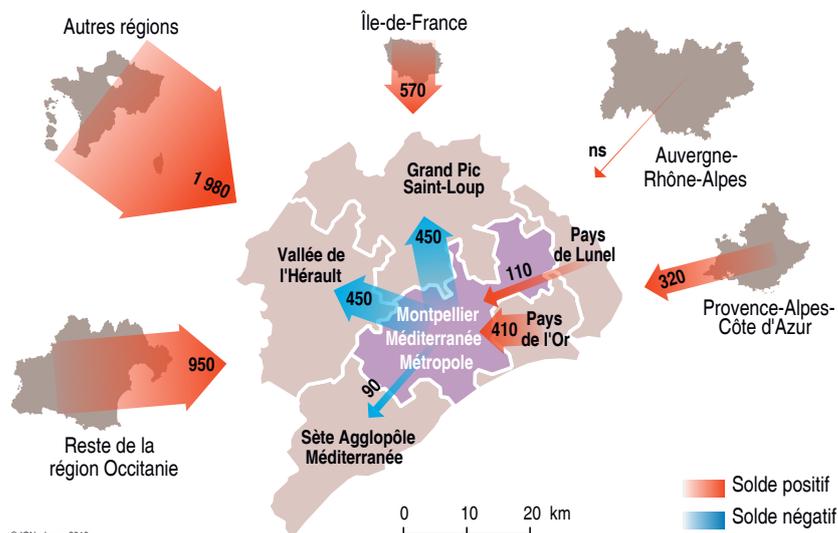
Au 1^{er} janvier 2015, Montpellier Méditerranée Métropole compte 457 800 habitants. Ce territoire, composé de 31 communes, est l'une des métropoles (*définitions*) les plus attractives de France : entre 2010 et 2015, sa population augmente de 1,9 %, en moyenne chaque année, dont 1,2 % résulte du seul excédent migratoire, c'est-à-dire du solde entre les arrivées et les départs.

Entre 2013 et 2014, Montpellier Méditerranée Métropole gagne 3 400 habitants dans ses échanges avec les autres territoires français : 27 500 personnes s'y installent alors que 24 100 en partent.

Parmi les métropoles françaises, Montpellier Méditerranée Métropole bénéficie du quatrième excédent migratoire le plus important en volume. Elle se situe derrière les métropoles de Bordeaux, Nantes et Rennes, les

1 Montpellier Méditerranée Métropole gagne des habitants, excepté avec sa périphérie

Soldes migratoires entre Montpellier Méditerranée Métropole, sa périphérie et les régions françaises



© IGN - Insee 2018

ns : non significatif

Source : Insee, recensement de la population 2014

deux premières étant néanmoins bien plus peuplées. Montpellier devance ainsi son homologue régional, Toulouse Métropole, qui gagne 1 000 habitants au jeu des migrations résidentielles.

Le territoire est bénéficiaire dans ses échanges migratoires avec toutes les régions (figure 1), excepté la Nouvelle-Aquitaine avec qui les échanges sont équilibrés. Avec le reste de l'Occitanie, le solde est largement excédentaire bien que la métropole perde des habitants au profit du reste de l'Hérault et de la Haute-Garonne. L'Occitanie constitue la principale zone d'échange, avec près de la moitié des flux migratoires (48 %).

Une attractivité liée aux étudiants

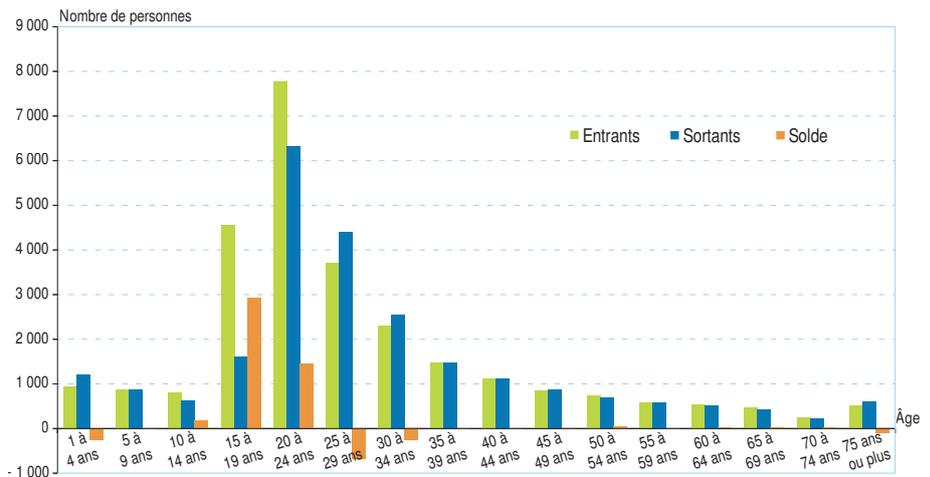
L'attractivité exceptionnelle de Montpellier Méditerranée Métropole repose essentiellement sur les étudiants, seule catégorie de population pour laquelle le solde migratoire est positif.

Entre 2013 et 2014, la métropole de Montpellier gagne près de 5 000 étudiants¹. Grâce à son pôle universitaire d'envergure nationale, 47 % de cet excédent migratoire étudiant résulte des échanges avec les autres régions. La métropole gagne ainsi plus d'étudiants qu'elle n'en perd avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 700) et, dans une moindre mesure, avec Auvergne-Rhône-Alpes (+ 400). L'Île-de-France est la seule région avec laquelle le solde migratoire des

¹ Est considéré dans cette étude comme étudiant, toute personne âgée de 16 à 29 ans, inscrite dans un établissement d'enseignement et titulaire d'au moins un baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent.

2 Un déficit marqué pour les 25-29 ans

Soldes migratoires de Montpellier Méditerranée Métropole, par tranche d'âge



Source : Insee, recensement de la population 2014

étudiants est négatif (- 200), Paris attirant de nombreux étudiants en 2^e ou 3^e cycle. Dans les échanges entre métropoles, Montpellier Méditerranée Métropole perd des étudiants avec celles de Lyon et Toulouse.

Cette très forte attractivité de Montpellier Méditerranée Métropole s'exerce en grande partie sur les étudiants inscrits en 1^{er} cycle : ils contribuent pour les trois quarts à l'excédent migratoire des étudiants. La majorité des étudiants qui s'installent dans la métropole montpelliéraine commencent leurs études supérieures et ne sont pas encore diplômés. Parallèlement, d'autres poursuivent leurs études ailleurs : 56 % des étudiants quittant la métropole ont déjà un diplôme du supérieur.

Cette proportion atteint même 68 % lorsqu'ils partent à Paris.

Les jeunes adultes quittent plus souvent la métropole qu'ils ne s'y installent

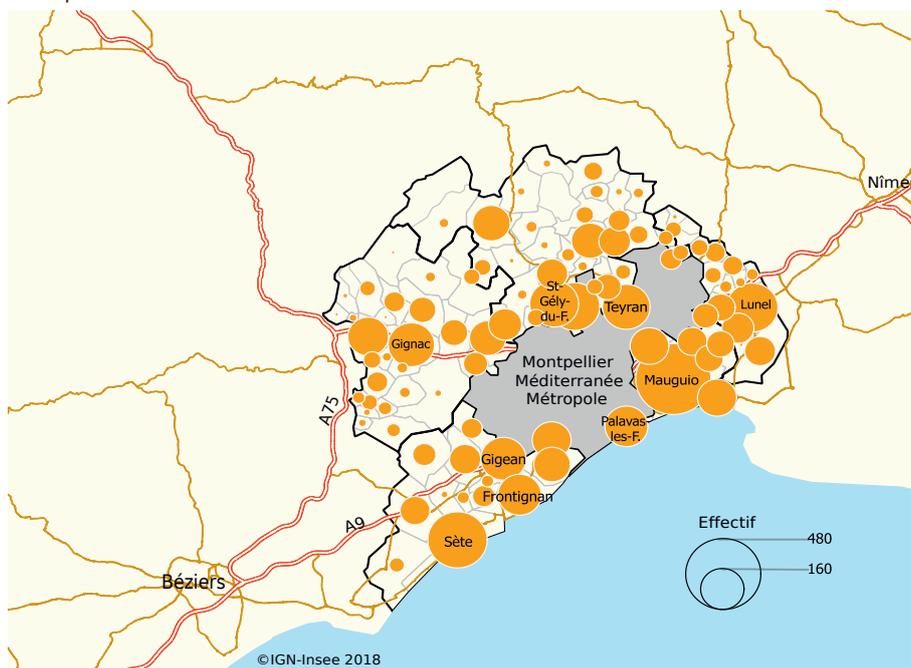
Dans les échanges entre la métropole montpelliéraine et le reste de la France, le déficit migratoire est le plus fort pour les jeunes adultes, âgés de 25 à 34 ans (figure 2). Entre 2013 et 2014, la métropole en perd plus de 1 000. Les départs de ces jeunes adultes vers le reste de l'Occitanie et vers les régions du sud continental (Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes) sont nettement plus importants que les arrivées. À l'inverse, la métropole gagne des habitants en provenance d'Île-de-France et, dans une moindre mesure, des Hauts-de-France et du Grand Est.

Cependant, ce constat est à relativiser car toutes les autres métropoles françaises perdent également des jeunes adultes au jeu des échanges migratoires, à l'exception de celles de Nantes et de Rennes. Après une arrivée massive de jeunes venus pour leurs études, ces territoires ne retiennent pas toute cette population quand elle arrive en début de vie active. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces départs plus nombreux : la quête d'un premier emploi, celle d'un logement plus spacieux ou moins onéreux en dehors de la ville, un retour dans la région d'origine...

À partir de 35 ans, les mouvements migratoires s'équilibrent. La métropole de Montpellier continue à perdre des habitants au profit des régions du sud, mais les arrivées des autres régions, notamment du quart nord-est du pays, compensent les départs. Ce constat vaut autant pour les habitants qui sont en âge d'être actifs que pour les retraités.

3 Les partants privilégient les communes proches de la métropole et des grands axes de communication

Destination des partants de Montpellier Méditerranée Métropole vers les communes des EPCI limitrophes



Source : Insee, recensement de la population 2014

La métropole perd des habitants au profit de sa périphérie

Entre 2013 et 2014, quelque 5 500 personnes, étudiantes ou non, quittent la métropole pour s'installer dans l'une des cinq intercommunalités limitrophes² alors que 4 700 font le chemin inverse. Dans ses échanges avec la périphérie, Montpellier Méditerranée Métropole perd donc 800 habitants (figure 1). Ce déficit de proximité se mesure aussi à l'aune des échanges avec le reste de l'aire urbaine (définitions) : les mouvements migratoires se font davantage de la ville vers sa couronne périurbaine, comme d'ailleurs dans toutes les métropoles françaises.

La situation est cependant variable selon les territoires voisins. La métropole gagne ainsi plus d'habitants qu'elle n'en perd dans ses échanges avec les deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'est : la communauté d'agglomération (CA) du Pays de l'Or, autour de Mauguio, et la communauté de communes (CC) du Pays de Lunel (figure 1).

Montpellier Méditerranée Métropole contribue pour plus de 30 % au renouvellement de la population de l'ensemble des EPCI limitrophes. La contribution est la plus élevée dans la CC du Grand Pic Saint-Loup : dans ce territoire, un nouvel habitant sur deux vient de la métropole montpelliéraine. Il est vrai que l'agglomération de Montpellier (définitions) englobe certaines des communes les plus importantes de cet EPCI.

Plus largement, les partants de la métropole s'installent dans des communes très proches ou bien desservies par les principaux axes de communication (figure 3). Parmi les départs vers la périphérie, plus d'un sur deux se fait vers une commune jouxtant Montpellier Méditerranée Métropole.

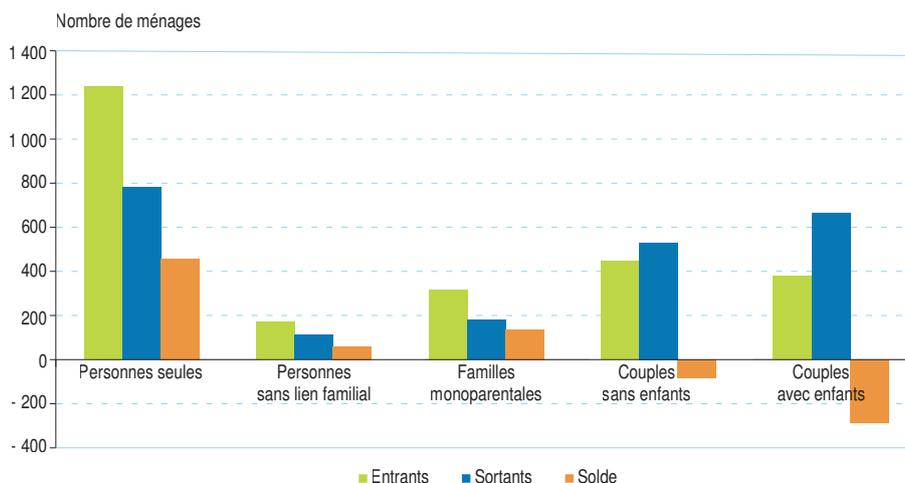
Entre 2013 et 2014, 39 % des couples avec enfants qui quittent Montpellier Méditerranée Métropole s'installent dans l'un des cinq EPCI limitrophes. Les couples avec enfants sont près de deux fois plus nombreux à quitter la métropole pour s'installer en périphérie que l'inverse (figure 4). La métropole perd aussi des couples sans enfants. À l'inverse, elle gagne des ménages d'une personne, en grande partie du fait des étudiants, comme c'est le cas de toutes les grandes villes universitaires.

En périphérie, quatre nouveaux actifs en emploi sur dix viennent de la métropole

La métropole de Montpellier contribue pour une large part à l'installation de nouveaux actifs ayant un emploi dans sa périphérie : 40 % des actifs en emploi qui s'y installent

4 Dans ses échanges avec la périphérie, la métropole de Montpellier perd de nombreux couples avec enfants

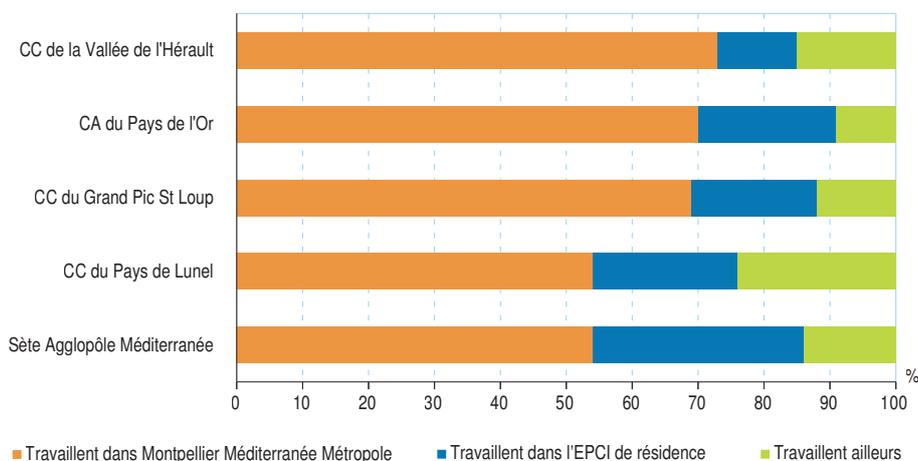
Flux d'échanges migratoires de Montpellier Méditerranée Métropole avec les EPCI limitrophes selon le type de ménages



Source : Insee, recensement de la population 2014

5 La majorité des actifs en emploi qui s'installent en périphérie travaillent dans la métropole

Répartition des actifs quittant Montpellier Méditerranée Métropole pour différents EPCI, selon leur lieu de travail (en %)



Lecture : parmi les actifs en emploi quittant Montpellier Méditerranée Métropole pour s'installer dans la CC du Pays de l'Or, 70 % travaillent dans la métropole, 21 % dans la CC du Pays de l'Or et 9 % travaillent ailleurs.

Source : Insee, recensement de la population 2014

Encadré 1

La moitié des arrivées en provenance de l'étranger sont motivées par les études

Entre 2013 et 2014, 4 000 personnes en provenance de l'étranger s'installent dans la métropole de Montpellier. Les arrivants de l'étranger représentent 0,9 % de la population de la métropole. Cette part est légèrement plus faible que celle observée pour Toulouse Métropole (1,0 %), mais plus élevée que celle des métropoles de Nantes, Bordeaux ou Rennes (0,6 %).

Ces nouveaux habitants sont jeunes, la moitié ont entre 18 et 25 ans, et ils sont pour la plupart étudiants (47 %). Ces étudiants arrivant de l'étranger représentent 16 % des nouveaux étudiants, proportion comparable à celle observée à Lyon Métropole, mais inférieure à celles des métropoles de Paris, Nice et Strasbourg.

Plus du tiers des étudiants venant de l'étranger ont la nationalité française. Il peut s'agir de jeunes partis vivre à l'étranger avec leurs parents et qui reviennent en France pour leurs études, mais aussi de jeunes étudiants de retour d'une année passée à l'étranger dans le cadre de programmes européens (Erasmus) ou de partenariats internationaux. La Chine est le premier pays de provenance des étudiants venus de l'étranger pour habiter dans la métropole de Montpellier, suivie du Royaume-Uni, du Maroc et de l'Espagne.

² Communauté d'agglomération (CA) Sète Agglopôle Méditerranée, communauté de communes (CC) du Pays de Lunel, CA du Pays de l'Or, CC du Grand Pic Saint-Loup, CC de la Vallée de l'Hérault

viennent de la métropole. C'est cependant un constat que l'on peut faire pour la plupart des grandes villes.

Parmi les actifs en emploi partis vers la périphérie, deux sur trois travaillent dans la métropole montpelliéraine. Cette proportion n'est cependant pas homogène entre les cinq EPCI (figure 5). Les actifs partis dans la CA du Pays de l'Or ou dans les CC de la Vallée de l'Hérault et du Grand Pic Saint-Loup travaillent davantage dans la métropole (entre 69 % et 73 %). Il est vrai que ces trois EPCI ne disposent pas de pôles d'emploi importants et sont de fait tournés vers Montpellier, étant presque entièrement inclus dans sa couronne périurbaine.

La part des actifs partis s'installer dans la CC du Pays de Lunel ou dans la CA Sète Agglopolé Méditerranée, et travaillant dans la métropole montpelliéraine, est plus faible (54 %). Ces deux territoires sont constitués autour d'un pôle d'emploi important, notamment Sète. Par ailleurs, la CC du Pays de Lunel est aussi tournée vers la région nîmoise.

Pour les autres catégories de population, notamment les retraités, la contribution de Montpellier Méditerranée Métropole est plus faible, les origines des arrivants dans ces périphéries étant plus variées. Ainsi, seuls 17 % des retraités qui s'installent dans ces communes proches viennent de la métropole. ■

Encadré 2

30 % des ménages deviennent propriétaires lorsqu'ils emménagent en périphérie

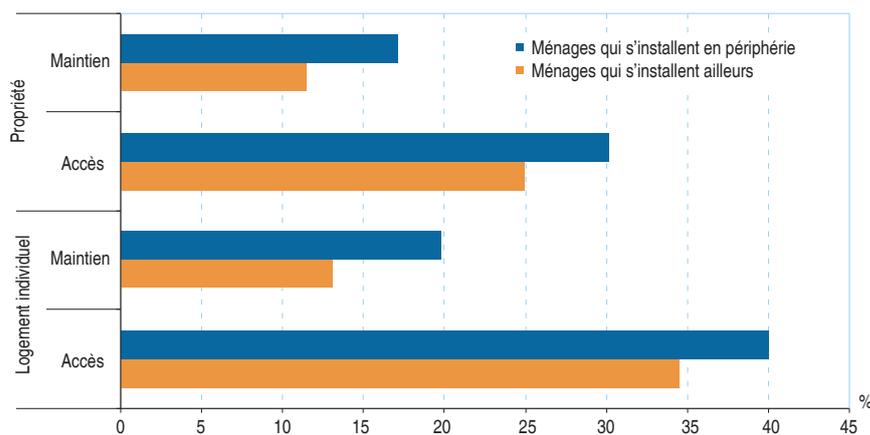
En 2015, déménager de Montpellier Méditerranée Métropole vers l'un des cinq EPCI limitrophes (figure 6) est l'occasion pour 30 % des ménages d'accéder à la propriété, notamment dans la vallée de l'Hérault (37 %). Ces ménages sont jeunes : 44 % ont moins de 40 ans.

Parallèlement, 40 % des ménages quittent un appartement pour habiter une maison. Au total, en comptabilisant les ménages qui vivaient déjà dans une maison avant leur déménagement, 60 % des nouveaux ménages s'installent dans un logement individuel de cette périphérie. Il est vrai que l'offre de maisons y est bien plus développée que dans la métropole. Les maisons individuelles y représentent 53 % des logements, contre 33 % dans la métropole. Cette proportion atteint même 85 % dans la CC du Grand Pic Saint-Loup et la CC de la Vallée de l'Hérault.

En outre, près de la moitié (45 %) des ménages qui quittent Montpellier Méditerranée Métropole pour la périphérie emménagent dans un logement ayant au moins une chambre supplémentaire.

6 Emménager en périphérie pour vivre ou rester dans une maison

Maintien et accession à la propriété et au logement individuel pour les ménages qui quittent Montpellier Méditerranée Métropole, selon le lieu d'installation (en %)



Lecture : 30 % des ménages quittant Montpellier Méditerranée Métropole pour s'installer en périphérie deviennent propriétaires. Ils sont 25 % à le devenir lorsqu'ils quittent Montpellier Méditerranée Métropole pour s'installer ailleurs.

Source : Insee, fichier démographique des logements et des individus (Fidéli) 2016

Définitions

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

La notion d'**unité urbaine** correspond à celle plus communément admise d'agglomération (zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants).

L'**aire urbaine**, comme celle de Montpellier, est un ensemble de communes constitué par un grand pôle urbain (unité urbaine d'au moins 10 000 emplois) et par des communes dont au moins 40 % de la population ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le terme **métropole** est employé ici dans son sens politique : c'est la forme la plus intégrée de l'intercommunalité, créée par la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, remaniée par les lois dites MAPTAM (2014) et NOTRe (2015). C'est un **établissement public de coopération intercommunale (EPCI)**, tout comme la communauté urbaine, la communauté d'agglomération ou la communauté de communes, c'est-à-dire un regroupement de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ».

Le **Fichier démographique des logements et des individus (Fidéli)** est une nouvelle source statistique issue de divers fichiers fiscaux. Disposant de la caractéristique de la personne (de son ménage et de son logement) avant et après la migration, elle permet une analyse des parcours résidentiels. Les migrations des personnes sont observées uniquement lorsque celles-ci paient une taxe d'habitation en leur nom. Les étudiants qui ne paient pas de taxe d'habitation et sont rattachés fiscalement à leurs parents sont localisés dans le ménage de leurs parents. Pour cette raison, cette étude n'utilise cette source que pour les ménages dont la personne de référence a au moins 25 ans.

Insee Occitanie
36, rue des Trente Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- « Montpellier Méditerranée Métropole - Un territoire dynamique qui resterait jeune à l'horizon 2040 », *Insee Analyses Occitanie* n° 65, décembre 2018
- « Montpellier Méditerranée Métropole - Diagnostic de territoire », *Insee dossier Occitanie* n° 1, juillet 2016

